



COMPTE RENDU ANNUEL DE VERIFICATION D'EXTINCTEURS MOBILES ET MATERIEL INCENDIE

Le soussigné : RAHOLIMALALA L. - SECURITE PREVENTION INCENDIE (S.P.I.)
Lot 0105H0030 villa cri-cri n° 7 Mangarivotra, Mahajanga, Installateur Verificateur des
Systemes de Sécurité Incendie, agréé par l'Association Professionnelle des Entreprises d'Assurance à
Madagascar (APEAM) suivant REF. 076/23APEAM/SG, atteste avoir procédé à la vérification
des extincteurs dans le risque suivant :

Raison sociale : V. RAHOLIMALALA FILIATIANA

Nature du risque : Commerce Citron

Adresse : 191 - Mahajanga

Date de vérification : 24 Janvier 2026

I-OBSERVATION SUR L'ETAT DES EXTINCTEURS

02 (Deux) Extincteurs à poudre ABC en 9kg
01 (Un) Extincteur à poudre ABC en 2kg

Prochaine vérification : 24 Janvier 2027

Tous les appareils sont en bon état d'entretien et de fonctionnement et peuvent être utilisés avec
efficacité dès la naissance d'un incendie dans les conditions adéquates d'utilisation.

II. POINTS DE NON CONFORMITE AUX REGLES

a- emplacement : CONFORME aux normes édictées par l'APEAM contre l'incendie paragraphe IV-CSA UR4 (1974)
b- surface couverte : environ M2
c- Conformité aux règles : CONFORME aux normes édictées par l'APEAM contre l'incendie paragraphe IV-CSA UR4 (1974)



N° 001561